

Séance du **7 décembre 2023**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Budget communal pour l'année 2024 (2023/P28)

Rapport : M. Vincent Matthys

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 28/2023, du 30 octobre 2023, concernant le « Budget communal pour l'exercice 2024 »,

VU le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2024, tel qu'amendé et qui présente les résultats suivants :

Charges	CHF	170'748'000.00
Revenus	CHF	162'710'000.00
Excédent de charges	CHF	8'038'000.00
Autofinancement	CHF	1'092'000.00

Ainsi délibéré en séance du **7 décembre 2023**.

Adopté à la majorité (un certain nombre d'avis contraires et quatre abstentions).

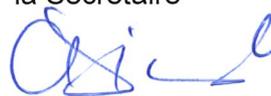
Pour extrait conforme le 8 décembre 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente


Sabrina Berrocal



la Secrétaire


Carole Dind